

FORMATION MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES SALARIÉS PAR LA FORMATION



PUBLIC CIBLE

Responsables d'équipe, Personnes en charge de construire un plan de formation



MÉTIERS CONCERNÉS

Responsable, Manager, Chargé de Formation, Responsable RH, ...



Niveau
débutant



Niveau
Expérimenté

8H

DE FORMATION

10

PARTICIPANTS
maximum par
session



Eligible FIAF



Eligible DFPC

LIEU DE FORMATION

Sur site CIPAC Formation

Intra uniquement

Théorie : 210 rue Gervolino – Magenta

Pratique : 210 rue Gervolino – Magenta

Sur site client

Intra uniquement



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

INTRA ENTREPRISE

PROFIL DE L'INTERVENANT

10 ans d'expérience

Agréée DFPC, spécialisée 412 et 413

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Être capable de connaître la finalité et les étapes de mise en œuvre d'un plan de formation
- Être capable de transformer un besoin de formation en objectifs pédagogiques
- Être capable de comprendre les conséquences d'une campagne non aboutie

> PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire le français.
- Être âgé de 18 ans minimum.

MOYENS TECHNIQUES

L'accueil au centre de formation :

Salle climatisée équipée d'un écran interactif ou d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et d'un paperboard avec accès wifi.

Les pauses :

Cafétéria, toilettes, fontaine d'eau à disposition.

Accueil sur site client :

Salle climatisée équipée d'un écran interactif ou d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et d'un paperboard avec accès wifi.

MÉTHODES D'ANIMATION

- Exposé
- Questionnaires – Tests
- Etudes de cas
- Mises en situation pratique
- Echanges de pratiques
- Retours d'expériences vidéos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théorie et Pratique

Evaluation continue sur mise en situation

Satisfaction client

Fiche d'évaluation de la formation

LIVRABLES

- Support pédagogique
- Bilan individuel du formateur
- Attestation individuelle de formation

TARIF

INTER Entreprise : Non applicable

INTRA Entreprise : Nous consulter

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 3 jours avant le début de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Le plan de formation : définition et finalités

- Les objectifs visés par la formation professionnelle continue
- Le contenu d'un plan de formation

2 - Le plan de formation : étapes de mise en œuvre

L'utilisation des données renseignées lors des entretiens annuels
La mise en place de campagnes de formations collectives
La mise en place des demandes de formations individuelles

3 - La nécessaire implication des responsables d'équipe et des salariés

- L'entretien avec le salarié en amont et aval de la formation
- Les droits et devoirs d'un salarié en matière de formation
 - La présence et l'assiduité
 - La mise en place des acquis
 - Le maintien de la rémunération
 - La prise en charge des frais de déplacements
- Conséquences des campagnes non abouties
- Conséquences de l'absentéisme en formation

4 - Le champ d'action de la formation professionnelle continue (FPC)

- Les obligations de l'employeur
 - Via le Plan de Formation : Le maintien des qualifications ou compétences professionnelles, Le développement des compétences professionnelles
 - L'accompagnement tutoré des salariés en alternance ou en contrat « emploi-formation » (les contrats à période d'adaptation, d'insertion professionnelle, et de qualification)
- Les dispositifs de formation à l'initiative des salariés
 - Les congés de formation s'y afférant
- L'accord de branche « industries extractives mines et carrières » en matière de FPC
 - Titre II, Article 13 : Les quatre critères qui définissent les niveaux des salariés
 - Titre III, Article 6 : promotion, perfectionnement, recyclage des cadres et ingénieurs

5 - Définir des objectifs pédagogiques

- Traduire les objectifs opérationnels en objectifs pédagogiques
- Définir des objectifs pédagogiques individuels
- Définir des objectifs pédagogiques collectifs